

Transports Collectifs d'Entreprise Gratuits

Développement Durable : entendre la voix de la raison !

Nous avons tous compris que Snecma Propulsion Solide « ne souhaite pas se substituer aux transports urbains ». Mais les transports urbains sont une chose et les transports collectifs d'entreprise gratuits en sont une autre.

Depuis l'origine de son site à Blanquefort, la direction n'avait pas plus vocation de gérer les transports collectifs. Pourtant, elle avait su mettre en place une mesure, devenue un acquis social, pour permettre à tous les salariés de l'entreprise de bénéficier d'un transport collectif gratuit. Aujourd'hui, nous sommes au Haillan et la problématique d'accessibilité au site reste entière.

Que propose le transport urbain ?

Avant toute chose, la direction veut supprimer toutes les lignes qui font doublons avec les lignes de tramways et de bus de ville. Mais, le transport urbain est payant.

Ensuite, l'arrêt tramway le plus près de SPS se trouve à Mérignac Centre. Pour terminer son trajet le salarié devra emprunter un bus de ville (ligne 82). Pour en avoir fait l'expérience, plusieurs personnes ont pu constater que leur temps de trajet était multiplié par 3. A l'heure actuelle, la solution des transports urbains est inadaptée. Le tramway n'est prévu sur Saint Médard en Jalles qu'en 2013. En attendant, il faut adapter le moyen de transport mais maintenir les lignes en provenance de Bordeaux Nord et Bordeaux Benauges/St Jean.

Adapter les moyens aux besoins :

Nous rappelons que la commande annuelle pour 6 lignes de bus approche 300 000 €. Les prestataires prévoient des bus de 50 places pour chacune des lignes. A ce jour, la direction a connaissance du taux de fréquentation, rien ne l'empêche de conserver les lignes de bus existantes en adaptant la capacité de ceux-ci aux besoins.

Quelles sont les réductions accordées ?

Nous savons que la direction a rencontré les responsables de plusieurs organismes publics ; CUB, Conseil Général, Conseil Régional. Mais aucun de ces organismes n'a remis en cause l'attribution des subventions accordées. A ces subventions d'état, nous pouvons ajouter la minoration de l'assurance trajet professionnel.

En cumulant toutes ces réductions et en ajustant les moyens de transports collectifs, nous pensons que la facture n'est pas si élevée que le prétend la direction.

Par ailleurs, nous pensons que les transports collectifs d'entreprise gratuits peuvent être mis à disposition à un plus grand nombre de salariés. La direction peut envisager de passer des conventions avec les entreprises sous-traitantes sur site ou des entreprises avoisinantes afin d'élargir et de mettre en commun les transports collectifs. Pourquoi ce qui est réalisable pour le restaurant d'entreprise ne pourrait pas l'être pour les transports ?

Nécessité d'un projet ambitieux.

Plutôt que de réduire et modifier les lignes, nous avons toujours réclamé une étude cartographique du lieu de résidence de chaque salariés. Ceci permettrait aisément de définir les différents pôles de dessertes (Bassin d'Arcachon, Médoc, Entre Deux-Mers).

Ce travail accompli, suivi de l'information aux salariés, pourrait déboucher sur la mise en place de lignes expérimentales. Ainsi, la nécessité, de créer ces nouvelles lignes se confirmerait.

Le transport collectif d'entreprise gratuit peut et doit continuer d'exister à Snecma Propulsion Solide. Le Développement Durable ne doit pas être un discours vide de tout sens.

Trop d'entreprises ont fait le choix de supprimer des lignes de bus (Dassault, SME, ...), Snecma Propulsion Solide se dit attachée à la protection de l'environnement et ne doit pas venir grossir cette liste, mais bien au contraire démontrer son engagement.

Des solutions existent, il faut avoir la volonté de faire.

La direction décide de réunir la commission « Transport » le vendredi 24 octobre à 10 heures, en y associant des représentants des organisations syndicales et des représentants des usagers.

Avec l'espoir que la direction puisse reconsidérer sa décision de mise en place du nouveau dispositif au 03 novembre 2008. Pour toutes ces raisons, SUD participera à cette commission Transport.